

	Droit en vigueur
REGIME DE PRINCIPE	IMMEDIATEMENT COMUNICABLE
Délibérations du Gouvernement, relations extérieures, monnaie et crédit public, secret industriel et commercial, recherche des infractions fiscales et douanières	25 ans
Documents relatifs aux bâtiments utilisés pour la détention	50 ans
Secret de la défense nationale, intérêts fondamentaux de l'État en matière de politique extérieure, sûreté de l'État, sécurité publique	50 ans
Protection de la vie privée	50 ans
Documents portant un jugement de valeur ou une appréciation sur une personne physique	50 ans
Statistiques : cas général	25 ans
Statistiques collectées par des questionnaires portant sur des faits et comportements privés (dont recensement)	75 ans (ou 25 ans après le décès de l'intéressé)
Enquêtes de police judiciaire	75 ans (ou 25 ans après le décès de l'intéressé)
Dossiers des juridictions	75 ans (ou 25 ans après le décès de l'intéressé)
Naissances	75 ans (ou 25 ans après le décès de l'intéressé)
Mariages	75 ans (ou 25 ans après le décès de l'intéressé)
Décès	IMMEDIATEMENT COMUNICABLE
Minutes et répertoires des notaires	75 ans
Dossiers des juridictions et enquêtes de police en matière d'intimité de la vie sexuelles	100 ans
Documents qui se rapportent aux mineurs (statistiques, dossiers judiciaires, minutes et répertoires des notaires)	100 ans
Sécurité des personnes	50 ans
Sécurité des personnes (défense nationale)	100 ans
Secret médical	25 ans après le décès ou 120 ans après la naissance
Armes destruction massive	INCOMMUNICABLE